

Communiqué de presse

Saint-Louis Agglomération, Brownfields et la Banque des Territoires s'associent pour redévelopper la friche du Technoport

Saint Louis, 14 mai 2024

Brownfields et la Banque des Territoires ont signé, le 14 mai 2024, un protocole d'étude et de développement foncier pour la requalification de la friche du Technoport. Idéalement situé au cœur de l'agglomération trinationale de Bâle, ce site à très fort potentiel a vocation à accueillir prochainement des activités industrielles à forte valeur ajoutée pour le territoire.

Présentation du projet

La friche Technoport est un ancien site industriel d'une emprise d'environ 80 hectares, sur les communes de Saint Louis et de Héisingue, à l'Est de « l'EuroAirport Bâle Mulhouse Fribourg », hub aéroportuaire international. La région bénéficie d'un fort dynamisme économique grâce à la proximité du tissu industriel bâlois : plusieurs filières sont présentes dans le secteur de la chimie, la pharmacie, la mécanique, l'aéronautique, avec de grands groupes de renommée internationale.

L'entourage immédiat de la friche Technoport, sa situation et sa taille en font un candidat de premier plan pour les acteurs industriels à la recherche de terrains « clé en main » pour l'implantation de projets d'envergure.

Convaincus que cette friche peut être l'assiette d'une relocalisation industrielle pertinente, Brownfields et la Banque des Territoires se sont réunis en groupement et ont travaillé à l'élaboration d'une programmation immobilière en adéquation avec le potentiel du site ; ce qui a emporté la conviction de Saint Louis Agglomération.

Des études ont été lancées par le groupement afin de déterminer les surfaces consacrées au développement d'activités industrielles destinées aux PME/PMI et ETI, à la « grande industrie » par l'aménagement et la viabilisation de grandes parcelles. Celles-ci permettront de déposer les autorisations administratives d'ici la fin de l'année 2024 et de débiter les travaux d'aménagement durant l'hiver 2024-2025.

Avec le soutien de la collectivité, le groupement a également déposé une candidature auprès de l'Etat pour que la friche soit labellisée « site clé en main France 2030 ».

Par cette opération, la Banque des Territoires et Brownfields poursuivent les objectifs fixés par la loi industrie verte : aménager du foncier ayant un passif environnemental pour faciliter de nouvelles implantations économiques et, plus généralement, s'appuyer sur les anciennes friches industrielles pour développer l'immobilier d'avenir et dynamiser la croissance des territoires.

A propos de Saint-Louis Agglomération

Saint-Louis Agglomération est un acteur engagé dans les démarches d'aménagement du territoire à l'échelle transfrontalière en qualité de membre de l'Eurodistrict Trinational de Bâle et de l'AggloprogrammBasel.

Située dans le Sud Alsace, aux portes de la Suisse et de l'Allemagne, Saint-Louis Agglomération est l'échelon intercommunal d'un territoire à l'ancrage résolument international.

Cette collectivité, historiquement portée par un développement économique soutenu, conserve une dynamique industrielle forte et profite pleinement de son intégration dans les démarches et les projets transfrontalières accompagnés par l'Aggloprogramm Basel et Eurodistrict Trinational de Bâle»



A propos de Brownfields

Depuis sa constitution en 2006, Brownfields s'est spécialisé dans la reconstruction de la ville sur la ville, en faisant l'acquisition de friches industrielles ou tertiaires pour les désamianter, les dépolluer, et y redévelopper sous sa maîtrise d'ouvrage de nouveaux quartiers de ville ou des parcs d'activités économiques. Forte de son modèle intégré, de son expertise technique et du soutien de grands investisseurs institutionnels, Brownfields a acquis à ce jour plus de 200 sites en France et en Belgique, sur lesquels ont été développés près de 20 000 logements et 850 000 m² de locaux d'activité. Avec plus de 415 hectares de friches urbaines reconverties depuis 2006, Brownfields est le premier opérateur immobilier qui respecte d'ores et déjà l'objectif de Zéro Artificialisation Nette fixé pour 2050.

Investir pour régénérer la ville durablement

www.brownfields.fr

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



Contacts presse :

Saint-Louis Agglomération

Isabelle METERY - metery.isabelle@agglo-saint-louis.fr

Brownfields :

Cynthia TRINQUET – ctrinquet@brownfields.fr

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts

Aurélien IMBERT – aurelie.imbert@caissedesdepots.fr – 06 77 56 38 82

Joëlle LAGRANGE contact presse DR Grand Est – joelle.lagrange@caissedesdepots.fr – 06 30 80 13 86